



ASSEMBLEE CONSTITUANTE

SEANCE PLENIERE

SALLE DU GRAND CONSEIL

**jeudi 21 janvier 2010
14h00 - 19h00**

PROCES-VERBAL



ORDRE DU JOUR

1. Ouverture
2. Personnes excusées
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Communications de la Présidence
5. Désignation des scrutateurs
6. Compte-rendu des activités du Bureau et de la Présidence collégiale en 2009 (sera distribué en séance)
7. Election des membres de la Présidence collégiale (art. 14, alinéa 3)
8. Désignation des membres du Bureau et de leur suppléant (art. 20, alinéa 2)
9. Etat d'avancement des travaux des commissions thématiques
10. Rapport oral de la commission thématique 3 "Institutions: les trois pouvoirs"
11. Règles de débat applicables au point suivant de l'ordre du jour (débat organisé)
12. Rapport de la commission thématique 1 "Dispositions générales et droits fondamentaux" sur l'opportunité d'inscrire un préambule dans la Constitution
 - Présentation de la commission 1
 - Discussion
 - Vote
13. Divers
14. Clôture



1. ACCUEIL ET OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR MME MARGUERITE CONTAT HICKEL, COPRESIDENTE, PRÉSIDENTE DE SÉANCE, A 14H00

2.1 PERSONNES PRESENTES

Mme Marguerite Contat Hickel, Les Verts et Associatifs

M. Murat Julian Alder, Radical-Ouverture, dès 15h00

M. Michel Amaudruz, UDC

M. Jean-Pierre Aubert, AVIVO

Mme Carine Bachmann, Les Verts et Associatifs

M. Roberto Baranzini, socialiste pluraliste

M. Richard Barbey, Libéraux & Indépendants

M. Michel Barde, G[e]’avance

Mme Janine Bezaguet, AVIVO

M. Thomas Bläsi, UDC

M. Bertrand Bordier, Libéraux & Indépendants

M. Thomas Büchi, Radical-Ouverture

M. Boris Calame, Associations de Genève

M. Georges Chevieux, Radical-Ouverture

M. Michel Chevrolet, G[e]’avance

M. Nils de Dardel, SolidaritéS

Mme Simone de Montmollin, Libéraux & Indépendants

M. François de Planta, Libéraux & Indépendants

M. Christian de Saussure, G[e]’avance

M. Yves-Patrick Delachaux, MCG

M. Claude Demole, G[e]’avance

M. Patrick-Etienne Dimier, MCG

M. Michel Ducommun, SolidaritéS

M. Alexandre Dufresne, Les Verts et Associatifs

M. Jacques-Simon Eggly, Libéraux & Indépendants

Mme Marie-Thérèse Engelberts, MCG

M. Laurent Extermann, socialiste pluraliste

M. Franck Ferrier, MCG

M. Marco Föllmi, PDC, dès 14h30

M. Maurice Gardiol, socialiste pluraliste

M. Pierre Gauthier, AVIVO

M. Benoît Genecand, G[e]’avance

M. Jean-Marc Guinchard, G[e]’avance

Mme Béatrice Gisiger, PDC

M. Christian Grobet, AVIVO, dès 14h30

Mme Silja Halle, Les Verts et Associatifs

Mme Jocelyne Haller, SolidaritéS

M. Lionel Halpérin, Libéraux & Indépendants

M. Bénédikt Hentsch, Libéraux & Indépendants

M. Laurent Hirsch, Libéraux & Indépendants

M. Michel Hottelier, Libéraux & Indépendants

M. Florian Irminger, Les Verts et Associatifs

Mme Louise Kasser, Les Verts et Associatifs



M. René Koechlin, Libéraux & Indépendants
Mme Catherine Kuffer-Galland, Libéraux & Indépendants
M. Pierre Kunz, Radical-Ouverture
M. David Lachat, socialiste pluraliste, dès 15h00
M. Yves Lador, Associations de Genève
M. Raymond Loretan, PDC
Mme Béatrice Luscher, Libéraux & Indépendants
Mme Michèle Lyon, AVIVO
M. Alfred Manuel, Associations de Genève
Mme Claire Martenot, SolidaritéS
M. Antoine Maurice, Radical-Ouverture
M. Cyril Mizrahi, socialiste pluraliste
M. Souhaïl Mouhanna, AVIVO
Mme Corinne Müller, Les Verts et Associatifs
M. Ludwig Muller, UDC
M. Melik Özden, socialiste pluraliste
M. Jacques Pagan, UDC
M. Soli Pardo, UDC
Mme Christiane Perregaux, socialiste pluraliste
M. Olivier Perroux, Les Verts et Associatifs
M. Philippe Roch, PDC
M. Jean-François Rochat, AVIVO
M. Albert Rodrik, socialiste pluraliste
Mme Françoise Saudan, Radical-Ouverture
M. Andreas Saurer, Les Verts et Associatifs, dès 14h30
M. Jérôme Savary, Les Verts et Associatifs
M. Constantin Sayegh, PDC
M. Pierre Scherb, UDC
M. Thierry Tanquerel, socialiste pluraliste, dès 14h15
M. Guy Tornare, PDC
M. Marc Turrian, AVIVO
M. Alberto Velasco, socialiste pluraliste
M. Jacques Weber, Libéraux & Indépendants
M. Tristan Zimmermann, socialiste pluraliste
Mme Solange Zosso, AVIVO
M. Guy Zwahlen, Radical-Ouverture, dès 14h15

2.2 PERSONNE EXCUSEE

M. Pierre Schifferli, UDC

3. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est approuvé.

Déclaration de la présidente et minute de silence en hommage aux victimes du tremblement de terre en Haïti.



4. COMMUNICATIONS DE LA PRESIDENCE

5. DESIGNATION DES SCRUTATEURS

Mme Louise Kasser, Mme Simone de Montmollin, M. Michel Chevrolet, M. Boris Calame, M. Maurice Gardiol, M. Guy Tornare.

6. COMPTE-RENDU DES ACTIVITES DU BUREAU ET DE LA PRESIDENCE COLLEGIALE EN 2009

Présentation du rapport par Mme Marguerite Contat Hickel, présidente de séance.

7. ELECTION DES MEMBRES DE LA PRESIDENCE COLLEGIALE

Mme Jocelyne Haller prend la présidence de séance. Les quatre coprésidents prennent place dans la salle.

Sont candidats :

M. Thomas Büchi

Mme Marguerite Contat Hickel

M. Jacques-Simon Eggly

M. Ludwig Muller

Mme Christiane Perregaux

Bulletins délivrés : 77

Bulletins retrouvés : 77

Bulletin blanc : 0

Bulletin nul : 0

Bulletins valables : 77

Majorité absolue : 39

Sont élus :

M. Thomas Büchi, 66 voix

Mme Marguerite Contat Hickel, 46 voix

M. Jacques-Simon Eggly, 54 voix.

Mme Christiane Perregaux, 44 voix

Obtient des voix :

M. Ludwig Muller, 28 voix

2 voix éparses

Mme Jocelyne Haller cède la place à la Présidence élue et rejoint la salle.

8. DESIGNATION DES MEMBRES DU BUREAU ET DE LEUR SUPPLEANT

Art. 20, alinéa 2

Sans opposition de la part de l'assemblée, la présidente énonce la liste :



Associations de Genève : Boris Calame (suppléant Alfred Manuel)
AVIVO : Souhaïl Mouhanna (suppl. Pierre Gauthier)
G[e]'avance : Michel Chevrolet (suppl. Benoît Genecand)
Libéraux & Indépendants : Jacques-Simon Eggly (suppl. Catherine Kuffer-Galland)
MCG : Franck Ferrier (suppl. Marie-Thérèse Engelberts)
PDC : Guy Tornare (suppl. Raymond Loretan)
SolidaritéS : Jocelyne Haller (suppl. Claire Martenot)
Socialiste pluraliste : Christiane Perregaux (suppl. Albert Rodrik)
Radical-Ouverture : Thomas Büchi (suppl. Pierre Kunz)
UDC : Ludwig Muller (suppl. Jacques Pagan)
Les Verts et Associatifs : Marguerite Contat Hickel (suppl.h Olivier Perroux)

Au niveau de la Présidence, la rotation se fera à raison de périodicité de six mois. Néanmoins, en ce qui concerne les présidences des plénières, il y aura une rotation en alternance des différents présidents et présidentes.

9. ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX DES COMMISSIONS THEMATIQUES

- *Prennent successivement la parole M. Maurice Gardiol, président de la commission 1, M. Pierre Gauthier, président de la commission 2, M. Yves Lador, président de la commission 4, M. Benoît Genecand, président de la commission 5.*

10. RAPPORT ORAL DE LA COMMISSION THEMATIQUE 3 « INSTITUTIONS : LES TROIS POUVOIRS »

- *Présentation de M. Lionel Halpérin, président.*

Pause de 15h45 à 16h20

11. REGLES DE DEBAT APPLICABLES AU POINT SUIVANT DE L'ORDRE DU JOUR (Débat organisé)

Introduction par le président de la commission 1 (10 minutes), débat de 55 minutes, soit 5 minutes par groupe, puis vote.

12. RAPPORT DE LA COMMISSION THEMATIQUE 1 "DISPOSITIONS GENERALES ET DROITS FONDAMENTAUX » SUR L'OPPORTUNITE D'INSCRIRE UN PREAMBULE DANS LA CONSTITUTION

Introduction par M. Maurice Gardiol, président de la commission 1

Débat

- *Prise de parole des groupes.*



Par 54 oui, 11 non, 3 abstentions, la proposition de la commission 1 (sur le principe de travailler sur un projet de préambule dans la nouvelle Constitution) est acceptée.

Proposition du groupe MCG (M. Patrick-Etienne Dimier)

- *« Le préambule est un élément transversal, ce qui implique la participation des 5 commissions à sa rédaction. Pour que cela soit possible, le groupe MCG propose qu'une sous-commission ad hoc composée de cinq membres, un par commission thématique, soit désignée ou élue pour la rédaction de ce préambule. »*

La proposition est retirée en cours de séance.

Proposition de M. Souhaïl Mouhanna (AVIVO)

- *« Je propose que la rédaction d'un projet de préambule soit confiée à une sous-commission transversale, à former après l'adoption du projet zéro de constitution. »*

Par 52 non, 14 oui, 4 abstentions, la proposition du groupe AVIVO est refusée.

Proposition du groupe Associations de Genève (M. Boris Calame)

- *« Les Associations de Genève sont favorables au préambule et proposent que celui-ci soit élaboré autour d'un concours destiné aux jeunes. C'est l'occasion unique pour inviter les jeunes à réfléchir avec nous. Nous pourrions, par exemple, associer les élèves du postobligatoire, en collaboration avec le département de l'instruction publique, à une réflexion sur ce préambule, son rôle, son but et son contenu. »*

Par 36 non, 27 oui, 9 abstentions, la proposition du groupe Associations de Genève est refusée.

13. DIVERS

Cinq propositions, conformément au règlement, sont renvoyées au Bureau pour attribution à une commission idoine :

Proposition individuelle de M. Soli Pardo (UDC), soutenue par M. Alberto Velasco (socialiste pluraliste), MM. Christian Grobet et Souhaïl Mouhanna (AVIVO) et M. Nils de Darder (Solidarités)

- *« Attendu que l'égalité devant la loi est un principe essentiel d'un Etat de droit. Que tous les résidents genevois doivent être égaux devant toutes les lois, y compris les lois fiscales.
Par ces motifs, je propose que le projet de constitution contienne la disposition suivante:
'Les forfaits fiscaux sont interdits'. »*



Proposition individuelle de M. Michel Amaudruz (UDC)

- *« Je demande la rédaction d'un article constitutionnel consacrant la tolérance quant à la possibilité de pouvoir fumer dans les établissements publics. »*

Proposition individuelle de M. Michel Chevrolet (G[e]avance)

- *« Nouvel article constitutionnel :
L'aménagement des rives et des quais de la rade sont du ressort du canton. »*

Proposition individuelle de M. Thomas Bläsi (UDC)

- *« Je demande un article constitutionnel favorisant l'aménagement des rives du lac et des cours d'eau, en vue d'un accès libre du public, conformément au droit fédéral. »*

Proposition individuelle des groupes Verts et Associatifs, socialiste pluraliste, SolidaritéS, Associations de Genève, AVIVO, PDC, Radical-Ouverture, UDC, Libéraux & Indépendants, MCG et G[e]avance

- *« Faisant suite au mandat qui avait été confié à la commission consultative de la communication lors de la séance plénière du 28 mai 2009, l'Assemblée constituante demande à la Coprésidence et au Bureau de reprendre le dossier communication à leur compte.*

Il s'agit pour eux de fixer des objectifs en matière de communication, notamment en vue des deux consultations à venir, et d'assurer le suivi des décisions prises par l'Assemblée constituante en matière de communication interne et externe.

La Coprésidence et le Bureau évaluent, en outre, la possibilité de mettre en place une commission de la communication, selon l'article 32 du règlement (composition – mandat et durée de fonction). »

14. CLÔTURE

La séance est levée à 17h30.

La secrétaire générale

Mme Sophie FLORINETTI
Secrétaire générale

La présidente de séance

Mme Marguerite CONTAT HICKEL
Coprésidente